

Enfance violence exil : témoignages d'enfants de harkis

CATHERINE MILKOVITCH-RIOUX

CELIS, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP) CNRS, Paris.

Parmi les déplacements et exils consécutifs à la Guerre d'Algérie, les témoignages que les enfants de harkis ont consacrés aux camps appelés « Centres d'Accueil », dans lesquels s'est déroulée leur enfance, occupent une place non négligeable dans le champ éditorial, politique, social et médiatique de la dernière décennie. Néanmoins, quelques précisions d'histoire sont nécessaires pour situer l'expérience de ces enfants devenus adultes. Jean-Jacques Jordi a souligné, dans *De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France*, l'ampleur des mouvements des populations civiles sur lesquels la guerre d'Algérie s'est achevée : plus d'un million et demi de personnes de 1954 à 1964 sont concernées par un mouvement hétérogène de rapatriement, au prisme duquel on a pu analyser les errements, voire la défaillance absolue, des gouvernements en ce domaine. Les populations dites de « Français musulmans rapatriés » sont concernées, avec les populations pieds-noirs, par cet « exode » et cet « exil ». Elles font spécifiquement l'objet d'un « rapatriement » pris en charge par l'État, avec des manquements dénoncés par la génération des enfants dans des travaux de recherches et des témoignages dont la collecte se poursuit actuellement, au moment où la question des conditions d'accueil et de la place de ces populations dans la cité occupait le champ médiatique. Il convient de souligner à quel point l'emploi du terme « rapatriement » est impropre : il suppose à la fois l'idée d'une patrie et celle d'un retour au pays qui ne fait pas réellement sens dans l'histoire de ceux qu'on a fini par appeler de manière générique les harkis¹, terme métonymique aussi impropre que celui de « Français musulmans rapatriés », mais que les « enfants de harkis » ont néanmoins adopté tout en soulignant la souffrance liée à cette appellation².

(1) Cf. Jean-Jacques Jordi, Mohand Hamoumou, *Les Harkis, une mémoire enfouie*, Autrement (Coll. « Français d'ailleurs, peuple d'ici »), 1999, p. 11.

(2) Jean-Jacques Jordi, *De l'Exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France*, L'Harmattan, 1993, p. 10.

Toutes ces ambiguïtés *politiques* – et ces impropriétés lexicales – sont révélatrices d'une histoire particulière où le rapatriement est dans le même temps exode et exil, comme le souligne dès 1962 le Bachaga Boualam dans *Mon pays la France* :

« Comment se sentir “rapatrié” quand la mère patrie qui vous accueille commence par vous traiter en étranger ? Dans notre cas, la France a plutôt fait figure d'amère patrie. Nous ne regrettons pas notre choix mais la France devrait faire attention au choix de ses mots et au choc des symboles : si nous sommes des rapatriés, qu'elle nous accueille en fils fidèles ; si elle nous traite en réfugiés, qu'elle ait le courage de nous appeler réfugiés d'Algérie³. »

Ajoutons à la complexité de l'histoire de ce rapatriement les égarements des décideurs politiques, l'abandon et le massacre en Algérie de 153 000 harkis, parmi lesquels les femmes et les enfants :

« Seuls 20 000 harkis et leurs familles purent regagner la France, rapatriés à regret, grâce à des militaires français qui désobéirent aux ordres du général de Gaulle et de Louis Joxe, alors ministre des Armées⁴. »

Tandis que les pieds-noirs verront des logements réquisitionnés à leur arrivée, les harkis sont parqués dans des camps, souvent de tentes comme à Rivesaltes : sur le plateau de la Lozère, à Bourg-Lastic en Auvergne, à Rivesaltes, à Bias... où certains resteront avec leur famille jusqu'en 1975.

De cette histoire particulière, consécutive à la Guerre d'Algérie, résulte dès lors une situation de déplacement et d'exil, situation concrète où se noue un rapport complexe avec le champ politique et social, impliquant une « relégation »⁵, une forme d'internement (parce que subi) qui ne dit pas son nom, sous la responsabilité d'un État, et à la source de contraintes manifestement imposées. Il s'agit bien également de retirer durablement une population de la visibilité publique, de lui faire perdre ses repères et ses cadres sociaux, de la priver de droits communs. Il s'agit bien enfin de mettre en place des structures parallèles d'assistance, de prise en charge des enfants en particulier.

Une histoire qu'il est intéressant d'aborder d'un point de vue particulier, celui des enfants, étudié dans le programme *Enfance Violence Exil*⁶ : il s'agit, dans la lignée des travaux inaugurés par Stéphane Audouin-Rouzeau puis Manon Pignot sur les

[3] Bachaga Boualam, *Mon pays la France*, Paris, France-Empire, 1962, cité par Jean-Jacques Jordi et Mohand Hamoumou, *Les Harkis, une mémoire enfouie*, op. cit., p. 22.

[4] Régis Pierret, « Les enfants de harkis, une jeunesse dans les camps », *Pensée plurielle* 1/2007 (n° 14), p. 179-192. www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2007-1-page-179.htm. DOI : 10.3917/pp.014.0179 (consultation le 5 février 2011).

[5] Fatima Besnaci-Lancou, *Des Vies. 62 enfants de harkis racontent*, L'Atelier, 2010, p. 10.

[6] Élaboré dans le cadre du programme de l'Agence Nationale pour la Recherche *Enfants et Enfance* 2009 : <http://www.enfance-violence-exil.net>

enfants de la guerre de 1914, de reconstituer l'histoire des violences consécutives à la guerre et à l'exil de populations aux 20^e et 21^e siècles « à hauteur d'enfant », c'est-à-dire à travers les représentations que les enfants ont pu en produire, par les médias les plus variés : iconographiques, textuels (dont littéraires), sonores ou audiovisuels, produits au moment même du traumatisme ou dans la perception rétrospective qui est par exemple celle des mémoires, récits de vie et, également, de la littérature ; que des traces relèvent de la perception propre de l'enfant, de l'adulte qu'il est devenu ou des autres adultes portant leur regard sur l'enfance, dans les littératures en images en particulier. Dans la perspective d'une histoire de l'enfance, cette approche doit permettre d'approfondir notre compréhension de l'expérience des enfants en guerre, évacués et/ou exilés au cours des 20^e et 21^e siècles.

LE POINT DE VUE INFANTILE

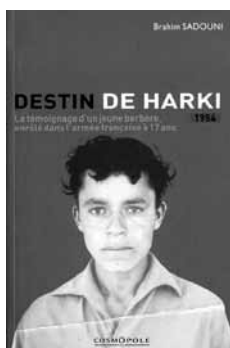
En littérature, le choix du « point de vue infantile » limite les fonctions usuelles du personnage de l'histoire à une focalisation restreinte et l'enfant narrateur devient l'incarnation emblématique même, en quelque sorte l'allégorie, de cette limitation. Mais l'analyse de ce point de vue infantile, reconstitué après-coup dans le récit, révèle également la diversité des stratégies de récupération de la parole dans les profondeurs de l'imaginaire et la variété des mises en intrigue du témoignage.

Les fonctions traditionnelles sont d'abord la « fonction panoramique », selon laquelle les personnages sont supports de descriptions, jugements, commentaires, donnent à voir ou à savoir, sont sujets du verbe montrer ; la fonction focale, où ils sont objet d'attention, d'observation, de description de la part d'autres agents et sujets du verbe « être vus » ; la fonction dynamique, enfin, qui correspond aux rôles actionnels joués ou occupés dans le parcours narratif, où les personnages sont sujets ou objets du verbe faire. Cette dernière fonction correspond aux rôles d'actant ou de patient selon que le personnage est celui qui effectue ou supporte l'action⁷.

La particularité des représentations testimoniales et littéraires des camps de harkis auxquelles nous nous intéressons ici est d'être rétrospectives, produites pour l'essentiel précisément par la génération des enfants ; des écrits de filiation dont les titres portent souvent la trace : une particularité que l'on retrouve par ailleurs dans d'autres contextes de déplacement, de déportation ou d'exil.

Deux cas particuliers, néanmoins, dans l'ensemble du corpus considéré sont les témoignages tardifs de harkis qui ont été eux-mêmes enrôlés, enfants, dans l'armée, Saïd Ferdi et Brahim Sadouni.

[7] Cf. Yves Reuter (dir.), *La Question du personnage*, Centre de recherches en communication et didactique de l'Université de Clermont-Ferrand II, Annales du Centre régional de documentation pédagogique de Clermont-Ferrand, 1987, p. 24.



Le point de vue, le contexte de mémoire et les enjeux de réparations sont clairement mentionnés dans le paratexte, titres, sous-titres et avant-propos : *Un enfant dans la guerre, témoignage*, publié en 1981, et *Destin de harki. 1954. Le témoignage d'un jeune berbère, enrôlé dans l'armée française à 17 ans*, publié encore plus tardivement en 2001. Au sujet de ce dernier, une précision est apportée par l'éditeur : « Brahim Sadouni a écrit seul une première version de ce récit dans un livre, *Français sans patrie*, publié à compte d'auteur. Son témoignage s'arrête en 1964, année de son départ pour la France »⁸. Il n'est ainsi pratiquement question d'expérience des camps ni dans *Un enfant dans la guerre*, dont le récit s'arrête au moment du départ vers la France, ni dans *Destin de harki*, Brahim Sadouni restant en Algérie jusqu'en février 1964. L'auteur raconte néanmoins le tri opéré au port de Marseille entre les valides qui seront employés comme manœuvres en France et les malades qui seront refoulés vers l'Algérie, au péril de leur vie⁹.

La première fiction évoquant le sort des harkis, *Le Harki de Meriem* de Mehdi Charef, publiée en 1989, évoque l'enfance et le passé d'un père, Azzedine, dont le fils Sélim a été tué dans une cité de Reims et qui revient sur son histoire. Est évoquée, à l'arrivée en France, la vie dans les cités et bidonvilles de Rouge-Terre et de Bezons, mais non à proprement parler la vie en camp, et le point de vue est celui du père. Mehdi Charef, romancier et cinéaste d'origine algérienne, n'est en outre pas un fils de harki et son roman se situe dans le domaine de l'exploration imaginaire d'une identité.

Les autres représentations du « rapatriement » et de la relégation des harkis, extrêmement nombreuses, et dont les publications se multiplient ces dernières années, relèvent quant à elles de la génération des enfants, avec trois auteures emblématiques à différents titres :



Fille de harki de Fatima Besnaci-Lancou, « le bouleversant témoignage d'une enfant de la guerre d'Algérie » (2003), suivi de *des vies, 62 enfants de harkis racontent* (2010) : les titres marquent le passage d'une expérience personnelle à la volonté de porter le témoignage d'une génération. Le second titre, rappel de ce qui est une date de naissance symbolique, 1962, préfacé par Boris Cyrulnik, auquel ont collaboré des historiens et sociologues de la guerre d'Algérie (Jean-Jacques Jordi, Gilles Manceron, Abdelrahmen Moumem, Yann Scioldo-Zurcher), est accompagné d'une

[8] Brahim Sadouni, *Destin de harki*, Paris, Cosmopole, 2001, p. 4.

[9] Cf. *Ibid.*, p. 131.



Camp de Mouans-Sartoux
© Archives personnelles,
Fatima Besnaci-Lancou.



Nachida et Karim
© Archives personnelles,
Fatima Besnaci-Lancou.

abondante iconographie de photos d'enfance. Les témoignages sont classés de manière symptomatique par camp : « les familles au camp de Rivesaltes », « les familles au camp de Saint-Maurice l'Ardoise », « les familles au camp de Bourg-Lastic », « les familles au camp de Bias », « les familles dans d'autres lieux ».

Dalila Kerchouche, auteure du témoignage familial *Mon Père ce harki* (2003), s'engage quant à elle dans la fiction avec *Leïla, avoir 17 ans dans un camp de harkis* (2006), librement inspiré du téléfilm *Harkis*, réalisé par Alain Tasma, qu'elle a coécrit avec Arnaud Malherbe. L'itinéraire de son héroïne, Leïla, âgée de 17 ans, débute à l'incipit du roman par une errance de camp en camp. En annexe du roman figurent, comme autant d'attestations de vérisme, des dédicaces familiales et les « Règlements et lois concernant le camp de Bias, 1963-1975 ».

Enfin, les récits et romans de Zahia Rahmani : *Moze*, en 2003, « *Musulman* ». *Roman*, en 2005, *France. Récit d'une enfance*, en 2006, présentent la particularité d'inscrire l'histoire familiale dans une écriture *littéraire* du témoignage. L'épigraphe apocryphe de *France. Récit d'une enfance* situe l'entreprise de l'auteure en ces termes : « Recourir en ce cas au "Je", ne serait-ce pas pour lui la seule fiction possible ¹⁰ ? »

[10] Zahia Rahmani, *France. Récit d'une enfance*, Sabine Weispieser, 2006, p. 9.

Moze est donné comme une enquête qui fait suite au suicide du père harki de la narratrice, un 11 novembre, et s'inscrit dans la fiction d'un dialogue entre l'enquêteur et la narratrice. « *Musulman* ». *Roman* mentionne, par la précision générique inscrite dans le titre même, la littérarité du texte.

La mise en abyme de l'écriture passe à l'*incipit* par les citations – *Foe* de John Maxwell Coetzee et *Moby Dick* d'Herman Melville : « À moins que ta langue n'ait pas été coupée mais simplement fendue, par une incision aussi nette que celle d'un chirurgien, faisant couler peu de sang mais rendant la parole à jamais impossible. Ou mettons que ce qui fut coupé, ce furent les nerfs qui mettent la langue en mouvement et non la langue elle-même ; les nerfs qui sont à la base de la langue¹¹. »

Dans l'ensemble de ces témoignages, la question du point de vue est particulièrement importante. Les actants, témoignant à des titres divers de leur enfance dans les camps, sont inscrits, voire englués, jusque dans leur écriture, dans une filiation qui coupe littéralement la langue et se déclarent dépourvus à l'origine des fonctions propres du narrateur, du témoin ou de l'acteur de l'histoire.

ALGÉRIE-FRANCE : LE CAMP DÉPLACÉ

Pour les enfants nés avant 1962, la représentation du déplacement et de la relégation parcourt déjà l'évocation de l'Algérie : durant la pacification, les descriptions des mechtas brûlées, des départs forcés des douars précèdent celles des regroupements de populations dans des « camps de la honte »¹², ces baraquements encerclés par plusieurs réseaux de barbelés, comme le souligne l'analyse de Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad dans *Le Déracinement* : « Les paysans arrachés à leur résidence coutumière furent parqués dans des centres démesurés, dont la situation avait souvent été choisie pour des raisons purement militaires ; on sait la misère matérielle et morale que connurent les habitants de ces regroupements primitifs, tels que ceux de Tamalous, Oum-Toub ou Bessombourg dans la région de Collo. [...] Ce déplacement de population est parmi les plus brutaux qu'ait connus l'histoire¹³. » Cet espace de relégation se prolonge dans l'exil des « Français musulmans rapatriés », victimes d'une « immigration de guerre »¹⁴.

Lors de son voyage en Algérie, Dalila Kerchouche, qui se définit comme une « fille du camp »¹⁵, établit de manière explicite le lien entre les deux pratiques de

[11] Zahia Rahmani, « *Musulman* ». *Roman*, Sabine Weispiesser, 2005, p. 7.

[12] Cf. Saïd Ferdi, *Un Enfant dans la guerre. Témoignage*, Paris, Seuil, 1981, p. 134.

[13] Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad, *Le Déracinement. La crise de l'Agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, 1964, p. 12-13.

[14] Mohand Hamoumou, *Et ils sont devenus harkis*, Paris, Fayard, 1994, p. 35.

[15] *Mon Père, ce harki*, Paris, Seuil, 2003, p. 119.

parcage de populations : « Près de deux millions de paysans ont ainsi été enfermés dans des camps cernés de barbelés, pendant des mois. Des camps... Ainsi, pendant la guerre, la France avait déjà parqué des Algériens dans des camps. Comme elle le fera, plus tard, avec les harkis en France¹⁶. »

L'enfance parquée relève donc d'une figuration originelle et récurrente, un souvenir d'enfance qui intègre la mémoire de la relégation. C'est en outre dans les espaces réels de relégation – camps d'accueil, hameaux forestiers ou cités urbaines que naît la figure du "fils de harki" : « Comme si, à défaut d'autre héritage, seule la qualité d'ancien supplétif pouvait se transmettre »¹⁷. Selon Jamel Oubechou, cela signifie plus qu'« hériter de l'arrachement au lieu originaire » : « Se dire enfant de harki, c'est se définir par son enracinement dans un déracinement et son ancrage dans le silence¹⁸. »

Si, pour les enfants nés après 1962, le déracinement n'a pas consisté en un déplacement géographique, il repose également sur le traumatisme du déracinement parental. La dépossession se joue aussi très concrètement dans l'expérience d'une enfance parquée. L'arrivée dans le camp est évoquée comme moment inaugural d'une vie qui se définit essentiellement par la relégation forcée :

Nous sommes descendus des camions. Il y avait des baraquements et des tentes, des tours de guet vides, des haut-parleurs qui ne servaient à rien, des barbelés rouillés, des projecteurs qui ne fonctionnaient pas, des fils, des ampoules et le bruit des moteurs essence. Des cailloux blancs, des pierres blanches et des enfants. Je ne vois pas d'arbre. Il faisait chaud. Il y avait un commandant, des officiers, des vestes de l'armée, des vêtements pour les hommes, des couvertures grises et des lits de l'armée. Des lits en fer et des nuits sans sommeil¹⁹.

Une sinistre mémoire habite déjà ces camps, une mémoire historique de la rétention. Fatima Besnaci-Lancou rappelle que le camp militaire de Rivesaltes servait aussi de centre de triage : « Les vieillards et les handicapés étaient dirigés vers le camp de Bias situé dans le département du Lot-et-Garonne. Ce lieu a longtemps été nommé "le mouiroir de Bias". Plus qu'ailleurs, les enfants qui y grandirent payèrent très cher leur internement et celui de leurs parents²⁰. »

Les baraques servant de logement aux familles ont servi « quelques années plus tôt à d'autres victimes de l'histoire » : « internement des réfugiés espagnols dans les

[16] *Ibid.*, p. 241.

[17] Jean-Jacques Jordi, Mohand Hamoumou, *Les Harkis, une mémoire enfouie*, op. cit., p. 14.

[18] Jamel Oubechou, « Enfants de harki : le déracinement en héritage », in *Les Déracinés*, actes du colloque organisé par le CPEN, Nice, 1997.

[19] Zahia Rahmani, *Moze*, Paris, Sabine Wespieser, 2003, p. 41.

[20] *Fille de harki*, Ivry-sur-Seine, L'Atelier, 2003, p. 68.

années 1930, puis celui des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale »²¹. L'enfant se retrouve ainsi reclus parmi les « âmes souffrantes » d'autres victimes de l'histoire qui hantent les lieux. Retournant dans le camp de Bourg-Lastic au début des années 1990, Fatima Besnaci-Lancou découvre que le camp existe encore, « habité par de malheureux Kurdes fuyant eux aussi leur tragique destin ». « En 2000, pendant deux mois, des Kosovars connurent aussi cet endroit pour se reconstruire après leur tragédie. Aujourd'hui, des militaires occupent toujours les lieux²². »

Lieu emblématique de cette sordide répétition de l'histoire, le camp n'offre aux enfants et à leurs familles que la « grisaille » d'une « vie de réfugiés, avec pour seul horizon les barbelés de la caserne » avec « l'allure d'une prison »²³. La relégation marque durablement tous ceux qui grandissent là, avec un sentiment complexe d'abandon, mais aussi de paradoxale protection ; d'autant plus durablement que la vie en camps se prolonge jusqu'à l'âge adulte, où le franchissement de la frontière est ressenti comme une inquiétante rupture hors d'un monde devenu familier : « Arrivée à Rivesaltes à huit ans, je n'ai vraiment quitté l'univers des camps qu'à vingt-cinq ans. »

« Cet endroit, qui ressemblait tellement à une prison, allait cristalliser notre sentiment d'abandon. Il est entré dans notre mémoire collective²⁴. »

SOUFFRANCES PSYCHIQUES

Le camp prolonge pour les internés et leurs enfants une vie de colonisés et perpétue les mêmes complexes et les mêmes hantises de l'avenir, dans la privation de reconnaissance symbolique et juridique. « Champ d'indifférence et de mépris »²⁵, selon l'expression de Joël Mettay, le camp s'apparente à un « microcosme totalitaire », une « véritable machine de guerre permanente », dont les habitants reclus sont assignés à vivre dans des « espaces hors la loi »²⁶. L'enfermement dans un tel dispositif disciplinaire condamne les enfants à un « engrenage d'auto-destruction »²⁷. Dalila Kerchouche évoque les blessures irréversibles d'une mémoire écorchée « aux barbelés de son passé »²⁸, Fatima Besnaci-Lancou les affres d'un héritage englué dans le sentiment de

[21] *Ibid.*, p. 74 et p. 81.

[22] *Ibid.*, p. 99-100.

[23] *Ibid.*, p. 72.

[24] *Ibid.*, p. 103 et p. 80.

[25] Joël Mettay, *L'Archipel du mépris*, cité par Dalila Kerchouche, *Mon Père, ce harki*, p. 68.

[26] Marwan Abi-Samra et François-Jérôme Finas, *Regroupement et dispersion. Le rapport des Français musulmans à l'espace résidentiel*, Lyon, ARIESE, 1985, cité par Dalila Kerchouche, *Mon Père, ce harki*, p. 171.

[27] *Mon Père, ce harki*, p. 68.

[28] *Ibid.*, p. 169.

la destitution : « Des avenir sont en jeu. Car de génération en génération, l'humiliation et la honte détruisent des vies²⁹. »

Dalila Kerchouche se sent « écrasée par un drame que (ses) mots égratignent à peine ». Le camp, dans sa réalité de « ghetto coupé du monde »³⁰, matérialise l'expérience de l'enfant paria : « ruines cachées par des haies touffues », « vieilles baraques cassées jonchées de gravas et de fragments de souvenirs », le triste décor retrouvé exhume un sombre passé « oublié, renié, occulté » : « J'ai fui et enfoui Bias dans le tréfonds de ma mémoire tourmentée³¹. »

DIRE L'ENFERMEMENT

L'aphasie, territoire commun et paradoxal de tous les textes d'enfants de la guerre, est d'abord liée aux douleurs, vécues ou transmises, d'une mémoire d'expatriés. L'écriture survient après la tragédie comme « une trace entêtée de survivant »³² : « L'expatrié donc, peu après cette blessure de l'amputation, est stupéfié : atteint de mutisme, d'un silence forcé³³. » Les témoignages répercutent le « silence honteux et obstiné »³⁴ du père, le « passé sans parole », « monstre » qui habite le corps en permanence et « remue parfois douloureusement » :

Nous ne parlions jamais de notre passé, comme si notre pays d'origine n'avait jamais existé. Plus une seule fois, on ne parla de la mort de mon grand-père ni de notre vie d'autrefois, comme si nous n'avions pas de racines³⁵.

Longtemps, je me suis demandé si nos parents n'avaient pas perdu la mémoire. Il nous manquait à nous les enfants des morceaux de notre histoire. Pourquoi étions-nous là ? Pourquoi avons-nous un prénom français, une carte d'identité française, pas d'idée de retour en Algérie³⁶ ?

Le *leitmotiv* des questions sans réponses émaille tous les témoignages d'enfance, comme une litanie qui vient justifier, depuis le passé le plus lointain, l'écriture elle-même comme quête. Le silence obstiné qui tient lieu d'origine habite l'enfance comme

[29] *Fille de harki*, p. 72.

[30] *Mon Père, ce harki*, p. 129.

[31] *Ibid.*, p. 121.

[32] Assia Djebar, *Ces Voix qui m'assiègent. En marge de ma francophonie*, Albin Michel, 1999, p. 209.

[33] *Ibid.*, p. 204.

[34] *Ibid.*, p. 14.

[35] Fatima Besnaci-Lancou, *Fille de harki*, p. 110.

[36] Témoignage cité par Mohand Hamoumou, *Archives orales des anciens harkis ou les conditions d'une immigration de guerre*, rapport pour le Ministère de la Culture, 1986, repris dans *Les Harkis, une mémoire enfouie*, p. 123.

une « fêlure intime, un chagrin secret »³⁷ empreint de ressentiment. Seul héritage commun transmis par tous ceux qui subirent la guerre, il se lit entre les lignes. Plus que tout autre condamnation, l'impossibilité du récit accuse les secrets inavouables de la guerre, « moment de fantasmes enfouis, mélange infernal de souvenirs cruels, de regrets, de remords »³⁸.

Cette particularité d'un conflit dont on a tenté d'effacer les traces trouve son pendant dans toutes les mémoires familiales et Benjamin Stora commence son ouvrage *La Gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie* par un chapitre consacré à « la noire violence des secrets familiaux »³⁹ ; le titre désigne par métonymie au premier chef l'État, l'armée, mais souligne aussi l'impossibilité du récit de guerre dans les sphères privées et pointe le secret qui devient « écharde lancinante au sein du groupe familial »⁴⁰. La mémoire de la guerre d'Algérie ne fait retour que tardivement en France dans des publications massives⁴¹ : la guerre, « intériorisée », y apparaît comme une « affaire privée »⁴². Quand l'aphasie affecte le témoignage parental jusqu'à le faire disparaître, la mémoire du traumatisme tu se transmet par délégation, comme une pathologie familiale.

On sait que l'irruption de l'Histoire dans la vie de l'enfant et de sa famille affecte non seulement la génération victime du traumatisme, mais aussi celles qui suivent, dans un processus de transmission qui peut se muer, parfois, en traumatisme transgénérationnelle. Dans la transmission aliénante, telle que la définit Haydée Faimberg, l'enfant reste assujéti à ce que ses parents disent ou taisent de leur histoire et perd ainsi l'accès à son propre psychisme et à ses facultés d'interprétation⁴³.

Révélaient la vacance de l'imaginaire familial, l'enfant devenu écrivain ne s'inscrit pas dans une lignée, mais œuvre dans l'illégitimité ou, plutôt, dans l'espace de *délégation* ouvert par l'histoire familiale.

UN CONTEXTE DE RÉPARATION

Dans l'hommage qu'il rend à l'écriture d'Assia Djébar, Pierre Michon pointe la fonction de réparation de l'écriture rétrospective qui se consacre à l'histoire individuelle de ceux qui, pris dans l'Histoire, n'ont pu écrire :

[37] Dalila Kerchouche, *Mon Père, ce harki*, p. 14.

[38] Benjamin Stora, *La Gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, La Découverte, 1998, p. 321.

[39] *Ibid.*, p. 11-17.

[40] *Ibid.*, p. 55.

[41] Cf. Benjamin Stora, *Le Dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie (1955-1995)*, L'Harmattan, 1996, et *Le Livre, mémoire de l'Histoire. Réflexions sur le livre et la guerre d'Algérie*, Le Préau des collines, 2005.

[42] *La Gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, p. 238.

[43] Cf. Haydée Faimberg, « Le télescopage des générations », in *Transmission de la vie psychique entre générations*, René Kaës (dir.), Dunod, 1993, p. 59-81 et p. 113-129.

Écrire, c'est plaider pour les siens. La parentèle bien sûr, les aïeux, les parents, tous ceux qui vous parlaient quand on ne parlait pas, et qui n'ont plus de voix parce qu'ils sont morts. Leur redonner la parole, pour qu'ils se justifient ou s'enferment encore dans leurs erreurs, mais qu'ils soient comme vivants, qu'ils se rejouent, et qu'ils vous rejouent sans doute, vous qui écrivez : car c'est aussi plaider pour soi-même, écrire. Celui qui écrit, au bout de la chaîne des siens, c'est le grand coupable [...]»⁴⁴.

Nés du refoulement familial des événements, les écrits de la seconde génération ne cessent de pointer la culpabilité et d'égrener la litanie des troubles et, ce faisant, relèvent eux-mêmes de la perpétuation de l'expérience morbide et du syndrome de répétition : « La guerre est passée, mais tu es dedans encore », écrit d'elle-même Zahia Rahmani, fille de Moze, le père harki dont le prologue du récit annonce le suicide. L'expression mythologique – l'aveuglement d'Œdipe – et poétique exprime l'engluement du corps dans le passé : « Moi, dans la fuite et les regards en arrière, j'ai brûlé mes yeux. Mes jambes sont des bois pris dans des eaux sales, il faut sans cesse les reprendre, les sortir à la surface et les sécher. Mon corps désespère de cette vase. Je suis comme lui, j'en mourrai⁴⁵. »

Ainsi, les récits de Zahia Rahmani, Dalila Kerchouche et d'autres filles-fils de harkis font retour vers l'histoire algérienne des parents, non seulement pour y trouver l'espace d'un secret, mais aussi pour affirmer pour les parias, parents ou enfants, la nécessité de la réparation. Moze, « figure extrême de la culpabilité », n'a transmis à sa fille que la faute. La vie donnée au berceau est ainsi une « culpabilité endossée »⁴⁶. L'écriture procède à un paradoxal don du père mort – de la mort du père – qui permet de se défaire du fardeau et d'élaborer le dispositif imaginaire du procès en réparation : « Par l'écriture, je sais que je l'expose et le réduis. Par l'écriture, je me défais de lui et vous le remets. Mais je rappelle, étant sa fille, que je suis aussi ce qui est venu par lui et le continue. Un legs. Une exécution testamentaire ouverte par son salut aux morts.

Je suis parole de mort faisant serment non pas de mort, mais faisant serment avec la mort comme parole. Moze m'a offert la sienne⁴⁷. »

L'argumentaire dialogique et polyphonique repose sur le concours successif de soliloques, plaidoiries, strophes poétiques, bribes de récit, digressions, conversations, interrogatoires... Ce que la langue française ne permet pas de définir est désigné par des hapax, mots-valises destinés à traduire l'innommable : ainsi le « fils, de père-soldat-mort-faux-français-traître » rejoint « l'ignoré-français-indigne-arabe » qu'il fallait « tuer symboliquement » et qui s'est donné la mort.

[44] Pierre Michon, « Les deux moments de la liberté », in *Assia Djébar, nomade entre les murs. Pour une poésie transfrontalière*, Mireille Calle-Gruber (dir.), Maisonneuve et Larose, 2005, p. 215.

[45] Zahia Rahmani, *Moze*, p. 84-85.

[46] *Ibid.*, p. 23.

[47] *Ibid.*, p. 24.

Le contexte sociohistorique renforce ces traits liés à la réparation. Zahia Rhamani, fille d'un père suicidé, est victime de l'« oubli commandé »⁴⁸ dont procède en particulier l'amnistie, interdisant légalement accusation, condamnation, imposition de la peine. Face à cette disparition des responsables, le texte de Zahia Rahmani s'écrit comme fiction d'un procès en réparation qui n'a pas eu lieu publiquement. La fiction du *dissensus* permet aux griefs d'échapper à leur « vie souterraine malsaine »⁴⁹. Le *dissensus* s'exprime sous les formes rhétoriques de la plaidoirie, du procès, de la polémique, de l'interrogatoire, de la commission d'enquête, dont les modalités conjuguées entretiennent un discours constamment contradictoire. La violence polémique jaillit à partir des affections du corps des enfants, sous les formes singulières et symboliques de la défiguration, de l'ablation, de l'amputation : « On m'a défigurée. Qui suis-je ? Quel visage dois-je présenter ? Dois-je vivre avec lui, lui qui m'a défigurée ? » « Il y a comme un trou d'identité et c'est difficile à vivre. Aussi difficile à vivre qu'une ablation vécue dont il faut supporter le manque. Ce membre-là ne m'a pas été rendu, ni même échangé ! Cette justice-là m'a manqué⁵⁰ ! »

On peut ainsi conclure sur la richesse des configurations imaginaires qui expriment la relégation des deux générations, dont la seconde accède à l'écriture. Le contexte social de réparation, sensible dans la constitution d'associations (AJIR, Harkis et Droits de l'Homme), est déplacé sur une scène symbolique, quand l'écriture se fait elle-même fiction de la réparation. L'enfant est certes la figure emblématique de la privation, mais l'analyse du point de vue infantile révèle également la diversité des stratégies de récupération de la parole dans les profondeurs de l'imaginaire.

[48] Cf. Paul Ricœur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, 2000, p. 585-589.

[49] *Ibid.*, p. 588.

[50] *Moze*, p. 114-115.